



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 26 juillet 2021 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 juillet 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

**Etaient présents :**

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Aurélia Massei, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Paul Mancini, Muriel Piera, Alain Nicolai, Marie-Françoise Gaffory Fau, Alexandre Farina, Danielle Antonini, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Charles Voglimacci à Jean-François Luccioni, Christophe Mondoloni à Stéphane Vannucci, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Danielle Flamencourt à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Isabelle Jeanne à Jacques Billard, Marie-Noëlle Nadal à Caroline Corticchiato, Philippe Kervella à Nicole Ottavy, Laetitia Maroccu à Aurélia Massei, Emmanuelle Villanova à Jean-Pierre Aresu, Pierre-Laurent Audisio à Laurent Marcangeli, Basiliu Moretti à Annie Sichi, Marine Ponzevera à Annie Costa-Nivaggioli, Sébastien Deliperi à Pierre Pugliesi, Marine Schinto à Alexandre Farina, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi

**Etaient absents :**

Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Jean-Paul Carrolaggi, Vanina Angelini-Buresi

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Aurélia Massei, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20210726-2021\_195-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2021

Affichage : 02/08/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



2021/195

2021

**Séance du lundi 26 juillet 2021**  
**Délibération N° 2021/195**  
**Programmation Médiation Culturelle - Année 2021**

## **Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

La Ville d'Ajaccio, met en place un programme d'actions de médiation culturelle riche et pluridisciplinaire, en complément du développement de l'offre culturelle.

Ce programme se définit en fonction des orientations des politiques culturelles, des attentes du public, des propositions artistiques, et du paysage culturel ajaccien.

Pour l'année 2021, conformément à la volonté politique de proposer une politique culturelle ambitieuse et concertée, les objectifs de la programmation de médiation pour l'année 2021 ont été clairement réaffirmés et les moyens associés maintenus, malgré la crise sanitaire.

Pour ce faire, le programme d'activités de l'année 2021 se décline selon les axes suivants :

A noter que ce programme d'activité étant non exhaustif, il pourra être amené à évoluer en cours en fonction des crédits disponibles.

### **1. La médiation Culturelle et l'élargissement des publics :**

Le développement des publics est un point essentiel des orientations d'une direction de la culture, il s'agit de permettre la rencontre la plus large possible des publics avec les propositions artistiques au travers d'actions ciblées et de dispositifs variés.

L'élargissement des publics se recherche par le développement d'une information diversifiée capable de contribuer à briser les barrières symboliques des personnes qui n'osent pas se rendre dans un théâtre et nécessite d'aller à la rencontre de toutes les catégories de population ce qui doit permettre à terme un élargissement social, générationnel et territorial associé à une politique tarifaire attractive.

De façon opérationnelle, il s'agit d'échanger des informations par des moyens innovants, de créer des espaces de dialogues et de débats, de développer les modalités de rencontres, de fabriquer des passerelles entre artistes et population, de générer de nouveaux partenariats avec des associations, d'autres collectivités et ainsi favoriser les découvertes artistiques et culturelles de chacun en aiguissant la curiosité et les désirs de chaque citoyen.

La médiation culturelle permet ainsi la transmission de savoirs ainsi que la création d'un lien pérenne entre artistes, collectivités et publics : par l'organisation de rencontres, de répétitions ouvertes au public lors de résidences de création, d'ateliers ou de master class ; il s'agit d'expérimenter de toutes les façons possibles les rapports à l'Art et au processus de création et de se confronter à une démarche unique, vivante et initiatrice de changement personnel et sociétal.

Ce travail de médiation et de réflexion sur les publics se fait en relation avec l'ensemble de la programmation celle-ci étant conçue de façon globale et transversale et incluant toutes les composantes d'une politique culturelle.

Rechercher des nouveaux lieux et proposer des nouvelles formes est un autre axe du projet de Médiation Culturelle ; il consiste à permettre la démultiplication des expériences inédites accessibles à toute la population, en allant à la rencontre des personnes là où elles vivent, en proposant des actions hors les murs, des formes artistiques originales et innovantes.

Egalement appelés « Nouveaux territoires de l'Art » ces nouvelles formes permettent d'aller à la rencontre des personnes âgées dans les maisons de retraite, des tout-petits dans les crèches, des personnes en marge ou encore de proposer des spectacles en appartement, au sein des maisons de quartier, des médiathèques, de comités d'entreprise, d'associations.

### **2. L'Action Culturelle et les partenariats**

En complément du travail de médiation culturelle et d'élargissement des publics, la Ville a également la volonté de développer des projets d'Action Culturelle.

Ces projets qui ne sont pas nécessairement en lien avec la programmation du théâtre sont toutefois construits et conçus en relation avec des artistes présents sur le territoire et en prise avec les problématiques et orientations de la ville en matière de culture, mais également de développement social et de territoire.

Chaque projet d'action culturelle est ainsi l'aboutissement d'un diagnostic de territoire élaboré par les services, les artistes et les partenaires, de rencontres, d'échanges et discussions, de désirs de collaborations sur des projets élaborés conjointement.

Chaque action s'appuie sur le renforcement des compagnonnages existants, la découverte de nouveaux talents favorisant l'émergence de jeunes créateurs. En relation avec les acteurs sociaux et culturels d'ici et d'ailleurs, ces différents projets permettent de mettre en place un véritable maillage du territoire, de développer des actions innovantes et de favoriser le développement de l'éducation artistique.

Ce projet d'action culturelle vise à rendre active dans toute la ville une dynamique de création, d'inventivité, de réflexion, d'engagement de tout citoyen dans les pratiques artistiques favorisant le mieux « vivre ensemble » dans le respect et la rencontre féconde des cultures dans leur diversité.

Par ailleurs, différentes actions seront développées en partenariat avec d'autres services de la Ville ou d'autres institutions.

## **Le programme d'activités**

### **1- Les actions en lien avec la programmation de l'Espace Diamant :**

Ces actions permettent au public d'être sensibilisé à plusieurs disciplines artistiques et de découvrir, par le biais de nouvelles formes de spectacle vivant (rencontres, débats, répétitions publiques, ateliers).

Cette année, les actions en lien avec la programmation du théâtre municipal Espace Diamant, qui contribuent à nourrir l'offre culturelle, ont été considérablement augmentées tant dans leur nombre que dans leur forme :

**BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN // Mercredi 22 septembre**, rencontre avec le public.

**CERCLE DE WHITECHAPEL // Samedi 25 septembre**, rencontre avec le public.

**UNE VIE // Lundi 18 octobre**, rencontre avec le public.

**PASSION SELON MARIE // Du lundi 06 décembre au jeudi 9 décembre**, rencontre, ateliers.

**MASSIWA // Mardi 14 décembre**, rencontre, répétitions publiques, ateliers.

**TRIBIERRA // Vendredi 17 décembre**, rencontre, répétitions publiques, ateliers

### **2- La danse :**

Depuis de nombreuses années « la Semaine danse et Enfance » sensibilise les enfants à la danse contemporaine à travers des spectacles et ateliers dispensés dans les établissements scolaires de la ville d'Ajaccio.

- « **Semaine danse et enfance** » avec la compagnie *créacorsica*, mise en scène et animation des ateliers et spectacles - **dernier trimestre 2021.**
- « **Dissidance** » en collaboration avec l'association *Vialuni*

### **3- Les Arts du cirque :**

Les arts de rue sont aujourd'hui à la frontière de la danse, du théâtre, du mime sans pour autant oublier leurs origines circassiennes. Arts riches et transdisciplinaires, ils permettent

l'apprentissage artistique de façon ludique. A Ajaccio une association œuvre dans ce domaine, il s'agit donc de travailler de façon étroite avec elle afin de bénéficier de son savoir-faire et son réseau et ainsi permettre à de nombreux enfants de découvrir ces disciplines.

*« Ateliers de pratiques circassiennes » en collaboration avec une association de cirque corse.*

#### **4- Les Arts Plastiques :**

En parallèle du programme d'expositions autour de la salle de l'Espace Diamant, la Ville souhaite développer les actions autour des arts plastiques. Ces actions encore peu développées doivent permettre de générer un programme d'activités plus élaboré et ceci en relation avec le musée et les autres services de la Ville.

*« Exposition pédagogique d'art plastique » avec l'association atelier 2 3/4, animé par l'artiste plasticienne Isabelle Iстриa.*

#### **5- La musique**

En parallèle du programme de l'Espace Diamant qui propose des spectacles musicaux divers des ateliers de sensibilisation sont proposés. La musique utilise certaines règles ou systèmes de composition, des plus simples aux plus complexes. Elle peut utiliser des objets divers, le corps, la voix, mais aussi des instruments. Elle est à la fois forme d'expression individuelle, source de rassemblement collectif et de plaisir et symbole d'une communauté culturelle. Dans le but de découvrir ce langage accessible à tous des ateliers d'écriture musicale seront organisés.

• *« Laboratoire artistique pluridisciplinaire » autour du chant, de la musique et des arts numériques.*

#### **6- Les projets de territoire :**

Les projets de territoire doivent permettre de concilier exigence culturelle et désir des habitants en ce qu'ils s'inscrivent au plus près des attentes et aspirations de ceux-ci et des problématiques locales. Pour autant il ne s'agit pas de projets à la carte mais bien réellement de projets issus d'une pensée commune (institutions, artistes, habitants).

De fait, ces projets devront à la fois mobiliser les acteurs de terrain, s'inscrire sur le territoire de façon pertinente et relever d'attentes afin de permettre un développement culturel et social qui soit durable.

Ces projets donneront lieu à des restitutions sous diverses formes artistiques : spectacles, représentations théâtrales, expositions ...

- **Opération « Théâtre dans les quartiers »** avec la compagnie Le Thé à Trois dans divers quartiers de la ville – **Juillet 2021**
- **Projet « Quartiers Numériques »** avec l'association EMAHO (2022)

#### **7 - Action de médiation au lazaret Ollandini-musée marc petit**

Suite à la donation entre vifs consentie par Monsieur et madame Ollandini au bénéfice de la ville d'Ajaccio, celle-ci dispose d'une structure à vocation culturelle et artistique dénommée : Lazaret Ollandini.

Cet équipement culturel municipal accueille prioritairement les manifestations organisées par la ville.

Ainsi, durant l'année 2021, la ville d'Ajaccio souhaite que le lazaret s'oriente aussi comme un lieu de médiation et mette en place des ateliers d'initiations aux vacances scolaires.

Cette proposition est issue du fait que nous avons constaté qu'il n'y a pas d'offre culturelle régulière pour les quartiers d'Aspretto et du Vazzio et pour le quartier de Pietralba. Il est donc important de pouvoir proposer des ateliers d'activités artistiques aux familles qui habitent sur cette partie de la ville.

- **Les ateliers au lazaret** : réalisation d'ateliers artistiques pluridisciplinaires dans les 4 cellules mais aussi sur le patio.  
Il sera proposé au public ajaccien des ateliers d'arts plastiques et d'art contemporain afin de former les futures générations aux techniques d'art appliqué avec pour référence l'école des peintres corses.  
Nous proposerons également des sessions d'ateliers basés sur les arts vivants tels que le théâtre, la musique, la danse, le cirque – **Dernier trimestre 2021**
- **Opération « Poetik Park »** : l'académie des arts de pleine nature du Lazaret Ollandini  
Cette opération se réalisera en collaboration avec l'association Nanustrale dont le directeur artistique est Arnaud Méthivier – **Dernier trimestre 2021**

Notre ambition est à plusieurs niveaux :

\*irriguer plus largement le territoire ajaccien,

\*proposer au public la pluridisciplinarité des pratiques artistiques en un même lieu

\* faire face à un déficit en offre culturelle durant la période des vacances scolaires.

### **8 – Les vacances apprenantes un dispositif en partenariat avec plusieurs services de l'Etat.**

Mis en place l'année dernière par le ministre de l'Éducation nationale, le dispositif Vacances apprenantes est reconduit pour les vacances d'été 2021. Son but premier est de lutter contre le décrochage scolaire, qui s'est accentué depuis le début de la crise sanitaire. Mais les vacances apprenantes ont aussi pour objectif de contribuer à l'épanouissement des enfants grâce à de nombreuses activités.

Les vacances apprenantes englobent plusieurs dispositifs : « **Écoles ouvertes** », « **Écoles ouvertes buissonnières** », « **Colos apprenantes** », « **Quartiers d'été** », « **été apprenant** »

Ces dispositifs ont tous en commun « *le renforcement des apprentissages, la culture, le sport et le développement durable* ». En 2021, la ville mobilisera ses services pour mener à bien des projets. Une fois encore, des activités, culturelles et éducatives seront au rendez-vous.

<b>Le budget prévisionnel</b>
-------------------------------

Le budget relatif à la programmation de la médiation culturelle pour l'année 2021 est estimé à 79 500€.

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2021 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'approuver** la proposition de programmation de médiation culturelle ainsi que le budget prévisionnel pour l'exercice 2021.

**D'autoriser** le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

Le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse et de la direction régionale des affaires culturelles.

**Dire que** les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2021 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 juillet 2021,

Considérant la volonté de la ville d'Ajaccio de mettre en place un programme d'actions de médiation culturelle annuel

#### APPROUVE

La proposition de programmation de médiation culturelle ainsi que le budget prévisionnel pour l'exercice 2021.

#### AUTORISE

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

Le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse et de la direction régionale des affaires culturelles.

#### DIT QUE

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2021 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

#### VOTE

**A l'unanimité de ses membres présents et représentés.**

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE MAIRE**

**Laurent MABCANGELI**